REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

INSTITUT POLYTECHNIQUE de BORDEAUX

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE de CHIMIE, de BIOLOGIE et de PHYSIQUE

GRADE DE MASTER - MASTER'S DEGREE F DIPLÔME D'INGÉNIEUR E

Vu l'arrêté du 23 juin 2009 modifié créant l'Ecole nationale supérieure de chimie, de biologie et de physique Vu l'arrêté du 13 janvier 2014 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer le titre d'ingénieur diplômé Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 642-1, D. 612-34, D. 613-3 et D. 642.1 Vu le décret 2009-329 du 25 mars 2009 portant création de l'Institut polytechnique de Bordeaux

Vu le procès verbal du jury attestant que, Monsieur NICARD Cyril, né(e) le 25/03/1991 à PESSAC (33) a satisfait à l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance du diplôme d'ingénieur Le titre d'ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Bordeaux – Ecole nationale supérieure de chimie, de biologie et de physique, spécialité chimie-physique.

est délivré au titre de l'année universitaire 2013/2014 à Monsieur NICARD Cyril ce qui lui confère le grade de master.

de l'Institut Polytechnique de Bordeaux Le Directeur général

Le Recteur de l'Académie de Bordeaux E Chancelier des Universités d'Aquitaine

Fait à Talence, le 29/09/2014

Fernando DEAL-CALDERON

François CANSEL

Olivier DUGRIP

European higher education area- Espace européen de l'enseignement supérieur- European higher education area